

WIRA

express

FRANÇ SUCCÈS DES RENCONTRES NATIONALES SUR LE CURRICULUM!

Nul doute que la formule de ces rencontres nationales sur le curriculum répondait à un véritable besoin, si l'on en juge par le franc succès remporté par les rencontres de février (à Québec et à Montréal), d'avril (à Sainte-Foy) et de juin (à Laval). Plus de 400 personnes du milieu scolaire se sont inscrites à la rencontre de cette semaine.

Étant donné le rôle déterminant joué par les directions d'école dans l'implantation du nouveau curriculum, il avait été suggéré aux commissions scolaires de déléguer davantage de directrices ou de directeurs d'école à la rencontre des 7 et 8 juin. L'appel fut entendu puisque la compilation des inscriptions révèle que, cette fois-ci, plus d'un participant ou d'une participante sur quatre appartenait à cette catégorie de personnel. En avril, ce n'était le cas que d'une personne sur huit.

Déjà, il est prévu de répéter l'expérience au cours de la prochaine année scolaire qui sera, rappelons-le, celle de l'appropriation du nouveau curriculum; la prochaine rencontre nationale se tiendra tard l'automne prochain, puis une autre suivra au cours des premiers mois de l'an 2000. À suivre!

LE MINISTRE FRANÇOIS LEGAULT MISE SUR DES STRATÉGIES GAGNANTES EN MATIÈRE DE FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

« La formation du personnel enseignant est une exigence authentiquement professionnelle, indispensable à la réussite de nos jeunes. » C'est ce qu'a déclaré lundi le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, M. François Legault, qui rendait publiques, sous le titre *Choisir plutôt que subir le changement*, ses orientations en ce qui concerne la formation continue du personnel enseignant.



M. François Legault
Ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse

Les orientations annoncées lundi sont le fruit d'une collaboration avec le réseau scolaire et résultent d'une série de projets expérimentaux. « Cette démarche a permis de dépasser les idées traditionnelles en matière de formation en cours de carrière et de faire nôtres les convictions suivantes, a déclaré M. Legault : la formation continue, plus que l'addition d'activités ponctuelles de formation, est un processus qui permet d'intégrer des apprentissages consécutifs; elle permet de renouveler les compétences nécessaires pour relever les défis sans cesse changeants de l'école; elle accorde une priorité au développement de compétences d'équipe; elle suppose l'identification préalable des besoins de perfectionnement plutôt que le "magasinage" des activités; enfin, elle exige un engagement actif, qui fait que l'on est tantôt apprenant, tantôt formateur. »

Le ministre a rappelé qu'il mettait à la disposition des commissions scolaires un budget de dix millions de dollars par

année, « afin de permettre aux équipes-écoles de s'approprier le contenu de la réforme et d'amorcer les changements souhaités en bénéficiant du soutien et des ressources nécessaires ».

Les orientations

Les orientations présentées dans le document *Choisir plutôt que subir le changement* sont les suivantes :

- la formation continue doit être accessible à l'ensemble du personnel enseignant, quel que soit son statut;
- elle s'inscrit dans un projet qui évolue constamment;
- elle doit répondre aux besoins professionnels des personnes qui travaillent dans l'organisation;
- elle permet l'adaptation des services éducatifs aux choix de la société;
- elle repose sur un ensemble de moyens, notamment sur l'expertise du personnel enseignant;
- elle doit faire l'objet d'une évaluation;
- enfin, elle doit être valorisée partout dans le système d'éducation.

Une initiative de reconnaissance

« Je suis très conscient que le système d'enseignement public sollicite une énergie de tous les instants, de manière incessante, que c'est un métier hautement exposé à la critique, à la pression quotidienne, aux besoins multiples et variés des enfants », a dit le ministre.

« Aussi ai-je l'intention de créer, sur le modèle de ceux qui existent à l'enseignement supérieur, des Prix du Ministre pour reconnaître des initiatives professionnelles qui contribuent de façon appréciable à la réussite des élèves. Ces prix reconnaîtront la valeur de projets mis en place par des équipes-écoles et la portée collective des métiers d'enseignant et de directeur ou directrice d'établissement et ils mettront en évidence des contributions remarquables à la réforme de l'éducation. Les modalités de ces prix seront annoncées dès la rentrée scolaire », a conclu M. Legault.

LE PROGRAMME DES PROGRAMMES

À LA BASE DES INTERVENTIONS ÉDUCATIVES

M. Claude Giroux

*Direction de la formation générale des jeunes
Directeur adjoint*



Margaret Rioux-Dolan et Claude Giroux, directrice et directeur adjoint de la Direction de la formation générale des jeunes, ont présenté aux participantes et aux participants l'un des éléments essentiels du nouveau programme de formation, soit le Programme des programmes. Le Programme de formation a d'ailleurs été distribué aux personnes présentes aux rencontres nationales. Il s'agit toutefois d'une version provisoire.

Rappelons que l'on trouve dans le Programme de formation trois types de compétences :

- les compétences disciplinaires, spécifiques à une discipline et qui sont présentées dans les programmes d'études;
- les compétences liées aux domaines d'expérience de vie, liées aux attitudes et aux comportements attendus des élèves dans le monde d'aujourd'hui;
- les compétences transversales, qui sont des compétences générales décontextualisées, qui doivent trouver leur contexte à travers les deux séries précédentes de compétences.

Ce sont les deux dernières catégories qui, ensemble, constituent le Programme des programmes.

Les compétences transversales

Ces compétences permettent d'agir efficacement dans une large variété de situations ayant des composantes disciplinaires et thématiques diverses. Présentes dans toutes les activités de l'école, elles sont d'ordre intellectuel, méthodologique, personnel et social ainsi que de l'ordre de la communication.

Les compétences d'ordre intellectuel sont au nombre de quatre : exploiter l'information, résoudre des problèmes, faire preuve de jugement critique et exploiter sa créativité. Chacune d'entre elles (c'est d'ailleurs le cas pour toutes les compétences) est détaillée en termes de capacités (par exemple, « analyser avec rigueur les faits et les situations »).

Trois compétences transversales sont d'ordre méthodologique : réaliser des projets, maîtriser certaines technologies de l'information et de la communication comme outils méthodologiques; et pratiquer des méthodes efficaces de travail intellectuel.



M^{me} Margaret Rioux Dolan
Direction de la formation générale des jeunes
Directrice

Dans le domaine personnel et social, les compétences sont les suivantes : affirmer son identité personnelle et sociale; interagir positivement dans le respect de la diversité et de la différence; et faire preuve de sens éthique dans ses rapports avec autrui et avec l'environnement.

Enfin, deux compétences transversales ont trait à la communication : communiquer de façon claire, précise et appropriée; rendre compte de sa compréhension des différents éléments de la communication.

Les domaines d'expérience de vie

Les domaines d'expérience de vie sont des dimensions qui sont partie prenante de la vie quotidienne de toute personne. Les compétences qui s'y rattachent

peuvent être lues en termes de comportements attendus d'un élève. Il s'agit de conditions essentielles qui permettent à l'élève d'agir efficacement dans une grande variété de situations. Elles sont étalées par cycle et leur développement est progressif.

On compte dans le programme des programmes huit domaines de vie, que voici, avec les compétences correspondantes :

- vision du monde et identité personnelle (affirmer sa vision du monde et son identité personnelle à partir de ses perceptions, émotions, opinions, actions et réactions, dans un climat de souplesse, de confiance et de respect);
- santé et bien-être (pratiquer de saines habitudes de vie sur le plan de la santé,

de la sexualité et de la sécurité pour consolider l'identité personnelle et l'estime de soi);

- orientation personnelle et professionnelle et entrepreneuriat (s'engager dans la réalisation de ses projets personnels, scolaires et professionnels dans une perspective de réalisation de soi et d'insertion dynamique dans la société);
- développement sociorelationnel (contribuer à faire de la classe une communauté d'apprentissage en interagissant de façon responsable);
- environnement (agir en harmonie avec l'environnement naturel et construit par des comportements et attitudes solidaires et responsables, dans un souci d'éthique et d'esthétisme);
- vivre-ensemble et citoyenneté (participer à la vie démocratique en établissant des relations interpersonnelles solidaires et responsables avec une ouverture sur le monde);
- médias (exercer son esprit critique dans l'utilisation du langage et de l'environnement médiatiques en se comportant comme un usager des médias et un auteur de production

médiatique; utiliser efficacement les technologies de l'information et de la communication pour réaliser des apprentissages en utilisant certaines fonctions de logiciels dans des situations d'apprentissage ou de production);

- consommation (adopter des conduites de consommateur averti en vue de satisfaire ses besoins fondamentaux et ses besoins accessoires).

Quelques questions

Même s'il n'y a pas eu de période de questions, M^{me} Rioux-Dolan et M. Giroux ont répondu aux trois questions qui leur sont les plus souvent posées quand ils présentent le Programme des programmes.

Pourquoi des domaines d'expérience de vie dans le Programme des programmes?

Ces domaines ont un grand avantage, celui de permettre de faire des liens entre les apprentissages scolaires et la vie quotidienne. Ils donnent un sens à certains apprentissages essentiels en les traduisant en termes de comportements.

Pourquoi énoncer les compétences liées aux domaines d'expérience de vie en termes de capacités et d'habiletés?

Les capacités sont les éléments constitutifs de la compétence, les éléments qui lui donnent un sens. Les habiletés précisent davantage ce sens et fournissent des balises permettant de travailler concrètement sur la compétence.

Le Programme des programmes est-il prescriptif?

Oui, puisque le Programme de formation est obligatoire. Il est essentiel que, dans chaque école, on se préoccupe de la formation des élèves dans toutes ses dimensions. Évidemment, l'année d'appropriation et d'expérimentation permettra de rectifier le tir, le cas échéant.

Car, rappelons-le, le Programme de formation distribué aux participantes et participants est provisoire. La Commission des programmes d'études doit d'ailleurs se prononcer sur son contenu avant son approbation finale par le ministre.



UN CLIN D'OEIL SUR LA DERNIÈRE DÉCENNIE

Jacinthe Paradis est coordonnatrice de l'enseignement à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. Sa présentation en atelier à la rencontre nationale d'avril a été tellement appréciée que le Ministère lui a demandé de la reprendre cette semaine, cette fois devant l'ensemble des participantes et des participants.

Comme elle l'explique, il est important de se rappeler l'origine de la réforme en cours, d'en comprendre les fondements. Ce faisant, on comprend facilement que celle-ci n'est pas « un luxe, une coquetterie ou une vision de fonctionnaire », mais bien une réponse articulée à des attentes signifiées tout le long des années 90 par le milieu scolaire et la société québécoise dans son ensemble. Fruit d'une longue réflexion et de plusieurs années de consultation, dont celle des États généraux, la réforme du curriculum est bel et bien « attendue de tous ».

Revenant sur une dizaine de documents publiés au cours des huit dernières années, M^{me} Paradis a clairement démontré que ces documents étaient en continuité, que chacun s'appuyait sur les réflexions précédentes, et ce, malgré les changements de ministres et même de partis politiques.

Ces documents, dont la liste a été remise à chaque participant et participante, peuvent encore être facilement consultés dans les commissions scolaires et dans les écoles. Dans plusieurs cas, ils sont même disponibles dans Internet. Comme la refonte des programmes s'accompagne cette fois-ci d'un renouveau de la pratique pédagogique, le succès de la réforme en cours repose avant tout sur le personnel enseignant. « Sans eux, sans elles, la réforme la plus magnifique ne changera rien », a expliqué la conférencière.

« Après la publication de quelques numéros de Virage et après la tenue de ces rencontres nationales, il faut maintenant se demander si les enseignants et les enseignantes de tous les milieux sont vraiment au courant de





M^{me} Jacynthe Paradis *Coordonnatrice de l'enseignement, Commission scolaire du Pays des Bleuets*

l'opération en cours. C'est aux directions d'école qu'il revient d'assurer la mobilisation nécessaire », ajoute-t-elle.

Mme Paradis a terminé son exposé en lançant aux personnes présentes un véritable défi : « Il faut que, d'ici la fin de l'année scolaire, soit d'ici quelques semaines à peine, toutes les directions

d'école et leurs équipes-écoles soient saisies du sens et des enjeux de cette réforme. De cette façon, les processus mentaux de chacun et de chacune pourront cheminer d'ici la rentrée scolaire, et le mur de la résistance au changement sera ébranlé! »

Souhaitons que son appel soit entendu!

Virage express est une publication du Secteur de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire

Robert Bisaillon
Sous-ministre adjoint

L'équipe de Virage Express :

Esther Blais, Jean-Yves Daigle, Marjolaine Drouin, Maude Fortin, Michel Martel, Hubert Tremblay.

Ont collaboré à la publication de Virage Express :

La Direction de la formation générale des jeunes
Margaret Rioux-Dolan, directrice
Claude Giroux, directeur adjoint

La Direction des communications
Daniel Legault, directeur

La Direction des ressources matérielles

Daniel Caron, directeur
Francine Bélanger, responsable des services linguistiques

Conception graphique :

Les Oranges Bleues

Photographe :

Gil Jacques

Impression :

Les impressions Intra Média

Distribution :

Ministère de l'Éducation



Gouvernement du Québec
**Ministère
de l'Éducation**

Québec

Le site :

www.meq.gouv.qc.ca/virage

Courriel :

virage@meq.gouv.qc.ca

Vos commentaires sont les bienvenus.

